

La Jaune et la Rouge

REVUE MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

polytechnique

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AX DU 4 OCTOBRE 2007

Étaient présents : DEWAVRIN D. (58) – PÉLIER Y. (58) – MARTIN F X. (63) – DUBOIS B. (64) – LEVAUX J.-M. (64) – YOLIN J.-M. (65) – BONGRAND J. (68) – MIZRAHI R. (70) – VILAIN D. (72) – BORIES A. (76) – BOUQUOT B. (76) – DAILLANCE J.-M. (77) – MARTIN O. (77) – HERZ O. (79) – NICOLAS D. (81) – BEUNARDEAU J. (83) – BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) – LUCAUSSY A. (84) – SCHIMEL S. (84) – VOLATIER M. (91) – CHAUMEL F. (00) – LANDRY S. (01) – BÉGON-LOURS J.-P. (62) – MARTRE H. (47) – BOUTTES J. (52) – PACHE B. (54).

Étaient excusés : ESAMBERT B. (54) – CASTILLON P. (62) – BERRY M. (63) – GOURGEON P.-H. (65) – BONNEVIE E. (73) – CHARON B. (76) – NEUMANN F. (81) – DEMIGNÉ P. (82) – CHARLES N. (84) – DAUTRICHE R. (87) – DELEVILLE S. (89) – LOGAK P. (89) – de SINGLY B. (95) – PANIÉ G. (95) – DUJARDIN T. (65) – BOUYSSONNIE J.-P. (39) – ROULET M. (54) – AILLERET F. (56).

Assistaient également à la réunion : P. MARY (60), délégué général, Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint, Q-A. TRAN (62), délégation générale.

Le président Daniel DEWAVRIN (58) ouvre la séance à 18 h 30.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2007 reprise le 14 juin 2007 dont un projet avait été transmis préalablement à la convocation à la présente réunion est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 2007 dont un projet avait été transmis préalablement à la convocation à la présente réunion est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUIN 2007

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 14 juin 2007 dont un projet avait été transmis préalablement à la convocation à la présente réunion est approuvé à l'unanimité.

PROJET DE BUDGET 2008 ET FIXATION DES COTISATIONS

Le trésorier, Jean-Marie LEVAUX (64), rappelle que l'objet de ce point de l'ordre du jour est essentiellement de fixer le niveau des cotisations et de l'abonnement à *La Jaune et la Rouge* pour 2008. Il est en effet nécessaire de publier ces informations dans le numéro de décembre de *La Jaune et la Rouge* qui sera bouclé vers le 10 novembre. Il s'agit aussi d'approuver le projet de budget du Bal de l'X 2008 afin que délégation de pouvoir au président de la commission du Bal puisse être faite dès maintenant.

Pour donner au Conseil les éléments de décision nécessaires, un premier projet de budget 2008 a été établi et diffusé préalablement à la présente réunion. Il sera ajusté dans les prochaines semaines pour être présenté pour approbation au Conseil de décembre. Concernant la réalisation du budget 2007, le trésorier fait observer que si les dépenses sont globalement contenues dans les limites initialement pré-

vues, par contre les produits et en particulier les cotisations des membres T ne sont pas au niveau espéré. Cette situation est peut-être due au fait que, suite à la directive d'octobre 2005 de la direction générale des impôts, l'Association n'a pas établi ni transmis de reçus fiscaux au mois de février 2007 pour les dons et cotisations encaissés en 2006. Un grand nombre de camarades qui avaient l'habitude de payer leur cotisation à la réception du reçu fiscal qui pour eux tenait lieu d'appel de cotisation n'ont ainsi pas été engagés à payer leur cotisation 2007. Quant à la relance faite à l'occasion de l'Assemblée générale de juin elle était peu visible au milieu des volumineux documents relatifs au changement des statuts. Il semble également que les jeunes générations ne se sentent pas réellement motivées pour cotiser. Du débat sur les raisons de cette baisse sensible du volume des cotisations il résulte la nécessité de procéder à un certain nombre de relances, ce que la délégation générale a prévu de faire, et de s'interroger sur les raisons de la désaffection des jeunes générations

pour l'Association. Robert MIZRAHI (70), appuyé par d'autres membres du Conseil, suggère de faire un sondage pour savoir pourquoi les jeunes cotisent peu. Jean-Marie LEVAUX rappelle que l'AX offre des services notamment dans le domaine de la solidarité que les autres associations n'offrent qu'à un degré moindre. Il estime que cet argument doit être davantage mis en exergue.

Concernant les dépenses, Jean-Michel YOLIN (65) se dit favorable à une suppression de la subvention à la Fondation puisque les versements directs à celle-ci sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %. Le Président souligne que l'AX doit, dans la mesure du possible, respecter en 2007 ses engagements vis-à-vis de la FX soit les 50 000 euros portés au budget. Pour 2008 cette subvention pourrait être réduite à 20 000 euros. Il appartiendra au Conseil du mois de décembre de prendre une décision à cet égard lors de l'approbation du budget 2008.

Le bureau de l'AX, après en avoir délibéré lors de sa réunion du 19 septembre, propose au Conseil d'augmenter légèrement la cotisation de base en la passant de 105 à 107 euros et de fixer l'abonnement à *La Jaune et la Rouge* à 40 euros au lieu de 35, cette augmentation étant justifiée par l'amélioration apportée à la revue à partir du numéro de novembre 2007.

Jean BEUNARDEAU (83) considère que le pouvoir d'achat de l'X moyen n'ayant pas augmenté ces dernières années une augmentation dans la situation fiscale nouvelle n'est pas opportune. Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN (83), François CHAUMEL (00) et Stanislas LANDRY (01) soutiennent ce point de vue. Jacques BOUTTES (52) recommande de ne pas augmenter les cotisations mais de bien communiquer sur cette décision en la présentant notamment comme résultante de la non-déductibilité fiscale des cotisations.

Après discussion, le Conseil décide de maintenir à leurs niveaux de 2007 la cotisation de base, soit 105 euros, et l'abonnement à *La Jaune et la Rouge*, soit 35 euros.

Alain BORIES (76), président de la commission du Bal, présente le projet de budget du Bal 2008 toujours prévu à l'Opéra Garnier le 28 mars prochain. Les dépenses seront contenues au niveau de celles du Bal 2007. Les prix d'entrée ont été augmentés et de nouveaux packs (entrée + spectacle + dîner) ont été créés. Les recettes sont prévues en augmentation par rapport à 2007. Le budget proposé est en équilibre mais ne tient pas compte d'actions de sponsoring qu'il est prévu de proposer à des entreprises. Le Conseil approuve à l'unanimité ce budget du Bal 2008.

Olivier MARTIN (77) a rejoint la commission du Bal 2008 pour prendre en charge les opérations de marketing vers les entreprises et de sponsoring. Il rappelle aux membres du Conseil qu'il leur a adressé le 27 septembre un courriel pour leur demander de lui apporter leur contribution notamment en complétant des listes d'entreprises jointes audit courriel.

ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE ET PARISTECH

Daniel DEWAVRIN rend compte de la récente réunion du comité de campagne de levée de fonds.

Il rappelle que dans le contrat de plan pluriannuel 2007-2011 la subvention de l'État est de 68 M d'euros soit 60 M pour le fonctionnement et 8 M d'investissements. L'École s'est par ailleurs engagée à participer sur fonds propres au financement de son développement pour un montant de 25 M d'euros sur cinq ans (12 M en investissement et 13 M en fonctionnement). L'objectif de la levée de fonds est de permettre à l'École de satisfaire cet engagement. Le développement de l'École doit se faire dans une vision internationale. L'aménagement du plateau de Saclay a été qualifié de « chantier présidentiel » dans la lettre de mission au ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ce qui représente une chance pour l'X. Le comité de campagne de levée de fonds s'est montré préoccupé par les intentions de ParisTech de lever pour son compte des fonds auprès d'en-

treprises dont les décideurs sont fréquemment des polytechniciens ce qui apparaît en effet comme pouvant être préjudiciable à l'opération engagée par la Fondation et l'École.

Daniel DEWAVRIN rend compte ensuite de la réunion des présidents d'associations d'anciens élèves des écoles de ParisTech. Il a constaté de la part de certains d'entre eux un grand enthousiasme vis-à-vis de ParisTech et notamment en faveur de la création d'une association « ParisTech Alumni ». Il a exprimé à cet égard des réserves partagées par le directeur général de l'École qui traduisent la crainte que nos amis « ne mettent la charrue avant les bœufs ». La version 8 du projet de statuts de « ParisTech Alumni » a été diffusée aux membres du Conseil.

Le Président procède alors à un tour de table pour que les membres du Conseil qui le souhaitent expriment leur opinion sur l'évolution de l'École, la levée de fonds de la FX, la place de l'X dans ParisTech et la création d'une association des Alumni de ParisTech.

Henri MARTRE (47) estime qu'il faut revenir aux fondamentaux et se demander ce qu'est aujourd'hui l'École polytechnique. Il faut comprendre que la réforme X2000 a transformé profondément l'X, qui était une école de formation générale, en une école universelle, notamment en créant une quatrième année de spécialisation. Pour assimiler cette importante transformation, il convient de lire attentivement les textes officiels et notamment le décret de 2001. Le système est complexe et n'a rien à voir avec ce que les grands anciens ont connu. Il faut d'ailleurs souligner que la majorité des anciens élèves est peu au fait des changements induits par la réforme X2000. Une large information serait à cet égard nécessaire. En schématisant, l'enseignement est dispensé sur quatre années dont la troisième année en préspecialisation et la quatrième en spécialisation notamment dans des écoles d'application. L'École n'est donc plus une école de culture générale mais une école dispensant une formation spécialisée en sus d'une formation pous-

sée de généraliste. Selon Henri MARTRE, il s'agit de défendre la formation X2000 et de mieux communiquer pour mieux la faire comprendre et le choix est à faire de l'emblème de notre communauté entre X ou ParisTech. Pour lui l'adhésion de l'AX au projet ParisTech serait suicidaire.

Alain BORIES note que le point fort de la communauté polytechnicienne est son réseau. Il estime qu'il ne faut pas perdre cette spécificité. C'est la raison pour laquelle il n'est pas du tout favorable à une association des Alumni de ParisTech. Il souligne que le projet de plateau de Saclay est un bon projet pour l'X mais il y a contradiction entre ce projet et ParisTech.

François CHAUMEL et Stanislas LANDRY évoquent le risque de perte d'identité.

Daniel DEWAVRIN rappelle qu'il faut que l'AX prenne position sur la question de savoir s'il faut fédérer les associations d'anciens élèves des écoles de ParisTech. Il précise que le projet d'admettre des individus hors association peut facilement être amendé mais s'exprimant à titre personnel il trouve le projet trop global et ouvrant la voie à des interférences entre les associations (du moins l'AX) et l'association fédératrice.

Bernard DUBOIS (64) estime qu'il est trop tôt pour créer une association d'Alumni de ParisTech.

Robert MIZRAHI constate qu'il existe une dynamique ParisTech mais s'interroge sur qui la porte. Il note qu'il existe également une dynamique « plateau de Saclay » et regrette qu'il n'y ait pas de dynamique polytechnicienne.

Jean-Marie LEVAUX attire l'attention sur le financement de cette association d'Alumni de ParisTech. Il s'interroge sur la manière d'expliquer aux anciens élèves de l'X qu'ils sont aussi des anciens de ParisTech. Une totale incompréhension de leur part est à prévoir.

Jean-Michel YOLIN intervient pour soutenir vigoureusement le projet ParisTech. Il souligne que ParisTech

existe et avance. C'est depuis début 2007 un établissement public de coopération scientifique doté d'un budget, de personnel et qui a une stratégie et un plan d'action clairs. Il s'agit d'un projet irréversiblement lancé auquel il serait préjudiciable que l'École ne s'associe pas dès maintenant. Le récent classement des institutions d'enseignement supérieur publié par l'École des mines montre que ParisTech serait n° 1 mondial. Il s'agit selon lui d'une filiale commune qui ne coiffe pas les écoles. Il considère que les entreprises verseront leurs dons à la future Fondation ParisTech tandis que les particuliers (y compris ceux qui sont chefs d'entreprise) apporteront leur contribution à leur école d'origine : en effet pour des dons importants, verser de l'argent à l'école du PDG pourrait être qualifié d'abus de biens sociaux alors qu'en le versant à « l'Université » qui forme l'essentiel des cadres supérieurs, et cela dans le cadre d'accord globaux sur la R & D (Chaires) et d'une politique de recrutement d'étudiants brillants dans les pays prioritaires pour eux, est clairement dans l'intérêt de leur entreprise ; ils peuvent donc verser des sommes substantiellement supérieures. Il estime que le vrai problème est la gouvernance de l'École. L'association d'associations ParisTech Alumni va se mettre en place avec ou sans l'X, (notamment pour l'organisation des réseaux internationaux sur lesquels nous sommes actuellement leaders). Il est à craindre que lorsque nous finirons par rejoindre PTA nous n'aurons plus qu'à essayer de nous insérer dans une structure conçue sans nous, alors qu'aujourd'hui nous pouvons encore très largement influencer dessus. Peut-être il y a dix ans aurait-il été possible de concevoir autrement ParisTech, mais maintenant le train est parti et notre École est dedans : penser que l'on peut repartir à zéro paraît aujourd'hui utopique et imaginer que l'AX reste seule sur le quai n'a guère de sens. De surcroît, il est fort à craindre que bloquer la Fondation ParisTech (qui s'adresse aux entreprises) pour faciliter la levée de fonds de la FX (qui

s'adresse à nos camarades) sera *in fine* fort pénalisant pour l'École car l'apport des entreprises devrait être beaucoup plus important que celui des particuliers. Il lui semble mauvais pour l'AX de rejoindre avec retard les associations d'anciens de ParisTech.

À l'issue de ce débat, le Président, intégrant la grande majorité des interventions, propose au Conseil deux résolutions :

- 1) informer les autres associations d'anciens élèves des écoles de ParisTech que l'AX n'est pas déterminée pour le moment à intégrer une association « ParisTech Alumni » ;
- 2) créer une commission « Évolution de l'École »

Les deux résolutions sont adoptées. Henri MARTRE accepte de prendre la présidence de la commission « Évolution de l'École » avec mandat pour approcher en tant que de besoin l'École. La délégation générale adressera un courriel à tous les membres du Conseil pour leur demander de se manifester s'ils souhaitent participer aux travaux de cette commission.

RESTITUTION DE L'ENQUÊTE IFOP

Au titre d'une enquête que l'AX lui a confiée au printemps dernier, l'IFOP a procédé à des interviews d'étrangers (élèves, professeurs, recruteurs, journalistes), d'anciens vivant hors de France et de responsables des grandes entités polytechniciennes. L'objectif était de rechercher des caractéristiques distinctives de la formation polytechnicienne et de la communauté des X permettant de bâtir une politique de communication internationale originale et efficace.

Le rapport d'enquête a été diffusé aux membres du Conseil préalablement à la présente réunion. Anne PANIS-LELONG, codirectrice du Pôle Marketing IFOP, commente ce rapport et en dégage les principales conclusions suivantes :

Aujourd'hui, il apparaît une concordance entre les objectifs de l'équipe dirigeante et les motivations et l'expérience des élèves étrangers autour

des trois piliers science – culture – développement personnel, et la stratégie d'internationalisation.

Le retard pris dans le développement international face à la prédominance du modèle anglo-saxon, et l'absence de communication sur ces réformes expliquent le maintien de l'École polytechnique dans un positionnement franco-français pour les acteurs hors communauté polytechnicienne, même si des bribes d'informations commencent à indiquer les perspectives de l'École.

La faible notoriété de l'École, aggravée par les problèmes structurels (équivalence des titres, moyens financiers), ne permet pas pour l'heure d'affirmer la richesse de son offre de formation, tant dans la performance scientifique et humaine de sa formation que dans le développement de ses pôles de recherche.

Dans un contexte de compétition accrue dans le « marché » de la formation, il importe donc de construire « une marque », un « label » polytechnique basés sur un socle identitaire fort (interdisciplinarité, sélection, épanouissement personnel) et incarnés par son histoire, en dynamisant son réseau actuel et à venir.

Compte tenu des représentations sur l'activité de recherche, il convient de valoriser le pôle recherche, facteur d'image novatrice, dynamique, et *in fine* l'attractivité pour les meilleurs étudiants et enseignants. Mais il est opportun d'argumenter sur les bénéfices d'un cursus en deux temps (généraliste puis recherche), porteur d'une liberté de choix et des avantages d'une formation généraliste et d'excellence. Or, pour l'heure, l'École polytechnique s'est dispensée de faire savoir le contenu de son excellence et ses évolutions.

Il importe donc de développer une communication structurée et qualitative, signe d'une école en mouvement : une communication événementielle permanente sur toutes ses initiatives (partenariats, recherche, nouvelles chaires), une présence dans les pays étrangers (enseignants, alumni, *success story*), des supports (revue, site, journée Polytechnique) à destination du monde universitaire, professionnel et leader d'opinion.

ACTIONS À L'INTERNATIONAL

Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN, président de la commission « International », informe les nouveaux membres du Conseil des principales actions menées vers l'international par l'AX en général et sa commission en particulier : le parrainage des élèves étrangers de la voie EV2, l'animation des réseaux, les contacts avec des camarades résidant à l'étranger et notamment avec le groupe X-US. Il estime qu'il faudrait proposer des actions concrètes pour la promotion de l'X à l'international et qu'à cet égard une réunion commune des deux commissions « International » et « Communication » lui paraîtrait opportune. Les deux présidents se concerteront donc pour organiser cette réunion dans les tout prochains jours.

AGRÈMENT DES GROUPES X-ROUMANIE, X-LIBAN ET X-PHILOSOPHIE

Le Conseil donne, à l'unanimité des membres présents, son agrément à la création des groupes X-Roumanie, X-Liban et X-Philosophie. Ces agréments seront soumis à la ratification de l'Assemblée générale de juin 2008.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 30. ■

GROUPES X

X-HÉRAULT-GARD

■ Le 17 mars, nous nous sommes retrouvés au château de Flaugergues (Montpellier), sur le thème : « Science d'autrefois, science d'aujourd'hui ». Le château contient une riche collection d'objets et de documents scientifiques du XVIII^e siècle, que le comte de Colbert, son propriétaire, nous a présentée au cours d'une visite pleine de charme. À la suite de quoi, nous avons été projetés sans transition au cœur de la science du XXI^e siècle, grâce à Michel BLANC (68), alors membre de l'Observatoire de Toulouse, correspondant de la NASA et rapporteur de l'opération Cassini (il est aujourd'hui directeur

général adjoint de l'École, en charge de la Recherche). Le thème de sa conférence était le système solaire, dont il nous a livré une description comportant les découvertes de ces toutes dernières années et dont le « clou » a été l'atterrissage en « direct » par DVD interposé du module Huygens sur Titan, planète satellite de Saturne.

■ Le 2 juin, nous avons visité le port commercial de Sète avec Henri CURNON, responsable de son développement. Malgré un passé glorieux, lié en particulier aux importations du bétail et des vins d'Algérie, et malgré les imposants travaux récents qui le dotent de vastes bassins maritimes et d'interfaces terrestres et fluviales, ce port, pourtant bien situé au centre de l'arc côtier « Gênes-Marseille-Barcelone », cherche sa voie à l'ombre de ses puissants voisins.

■ Les 1^{er} et 2 septembre, nous avons été un petit groupe à répondre à la proposition de notre camarade BASTIDE (53) de nous faire découvrir « sa Cévenne », au plus profond de la plus perdue des vallées cévenoles, sur la commune de Saint-Martin-de-Lansuscle. La soirée et la nuit au charmant château du Cauvel puis la journée chez les Bastide, hôtes parfaits d'une ferme restaurée par eux sur un ruisseau paradisiaque, nous ont convaincus des ressources de ce coin de France.

■ Le 6 octobre a été consacré à la mine, à Alès naturellement. Il n'y a plus d'exploitation de charbon depuis quelque temps dans le bassin et pourtant la mine y est toujours bien présente dans la mémoire collective. La journée a commencé par la visite de la mine-témoin, l'ancien quartier école où les jeunes ouvriers, après leur embauche et avant « d'aller au charbon », se familiarisaient avec le matériel et les pratiques. Cet espace a été heureusement converti pour l'usage touristique et c'est dans un environnement authentique que, le casque sur la tête, nous avons été initiés aux méthodes, aux outils, à la vie du mineur et à leurs évolutions à travers les âges. Pas loin de là, l'École des mines d'Alès, autrefois centre de formation des agents de maîtrise (porions dans le langage du mineur), est aujourd'hui une école d'ingénieurs généralistes réputée. Son directeur,